

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 12-458-1935 promulguant dans la colonie le décret du 2S décembre 1934, portant publication et mise en application provisoire d'un avenant. l'arrangement relatif aux échange commercer r franc o-allemands. du. 28 juillet 1934, signé à Paris le 30 novembre 1934.

n° 12-458-1935

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
25 janvier 1935

Numéro JO  
n° 458 du 31/01/1935

Date du numéro  
31 janvier 1935

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dé pendances, chevalier de la Légion d'honneur.

**Vu.** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884 : Vu l'arrêté du 1° » octobre 1914, réglant le de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires : Vu le décret du 2S décembre 1934, portant d'un avenant à l'arrangement relatif aux échanges commerciaux franco-allemands du 38 juillet 1934, signé à Paris, le 30 novembre 1934: inséré au Journal officiel de la République française du 30 décembre Vu le enblosgramme n° 1 du TT iauvier 1935 du Ministre des colonies,

### TEXTE INTÉGRAL

Art 1er— promuleué à la Côte française des Somalis le décret du 28 décembre 1934 susvisé, portant publication et mise en application provisoire d'un avenant à l'arrangement relatif aux échanges commerciaux franco-allemands du 28 juillet 1934, signé a paris le 30 novembre 1934.

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

M. pe Coppet.